

Pour une réelle mixité sociale au sein du PAV

Philippe
Angelozzi
Secrétaire général
de l'USPI Genève



La mixité sociale des nouveaux quartiers est un objectif essentiel que doit poursuivre toute politique publique d'aménagement du territoire. Elle permet d'éviter les phénomènes de ghettos bien connus dans les pays voisins, notamment en France avec les fameuses cités.

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de hausse démographique du baby-boom et de forte immigration, que la France se lance dans la construction de logements sociaux ou plus généralement appelés «grands ensembles». Une véritable politique publique du logement se met en place. De nombreux immeubles HLM sont construits en périphérie des villes. La situation se matérialise aujourd'hui par des zones à fort pourcentage de logements sociaux, héritées de ces politiques publiques d'urba-

nisme menées dans les années 1960 et 1970. Dans le canton de Genève, même si nous avons su relativement bien s'en préserver, ces excès peuvent se constater dans certains quartiers, comme les Avanchemets et les Libellules où la mixité sociale est insuffisante

Genève est aujourd'hui confrontée à un défi de taille. Avec 140 hectares directement concernés par la modification de zone en vigueur depuis 2011, le nouveau quartier de Praille Acacias Vernet, dit «le PAV», est une opportunité fantastique pour notre Canton de développer, en plein centre-ville, un magnifique quartier, avec une architecture décomplexée et surtout une vraie mixité sociale.

La loi de modification PAV, soumise à votation populaire le 10 juin prochain (rappelons qu'elle n'a été acceptée au Grand Conseil qu'à une très courte majorité, 50 voix pour et 49 contre, ce qui est déjà un signe qu'il y a un problème) prévoit 62% de logements sociaux sur tous les terrains en zone de développement des collectivités publiques (largement majoritaires) et 0% de PPE en pleine propriété. Peut-on

encore parler de mixité sociale? Ne risquons-nous pas de réitérer les mêmes erreurs des politiques publiques des années 70? Ne devrait-on pas aussi offrir à la classe moyenne qui, par définition, n'a pas vocation à se loger dans des logements sociaux, la possibilité de se loger à Genève?

A moins de 150 kilomètres de Genève se trouve pourtant un bel exemple de réussite: le nouveau quartier «Lyon confluence» de nos voisins français, qui ont su tirer les leçons du passé. Étendu sur 180 hectares, en plein centre-ville, dans une ancienne zone industrielle, ce nouveau quartier présente des caractéristiques similaires à celui du PAV. Le succès de «Lyon confluence» se trouve notamment dans sa diversité architecturale et sa réelle mixité sociale. À terme, ce sont 34% de logements sociaux qui y seront construits, pas plus.

Alors, quel PAV voulons-nous pour Genève? Face à la volonté d'imposer autant de logements sociaux, nous ne pouvons que refuser cette modification de loi.